

PHI 902 (6 cr.)***Introduction à la philosophie pratique et fondamentale***

Plan de cours – Automne 2020 – hiver 2021

Jeudi, 13 h 00 à 15 h 50

Locaux : A4-368 (Sherbrooke) et LI-5650 (Longueuil)

Professeur.e.s : Allison Marchildon

Bureau : L1-12730 : Longueuil

A5-215 : Sherbrooke

Téléphone : 450-463-1835, poste 61482

Courriel : allison.marchildon@usherbrooke.ca

André Lacroix

L1-12734 : Longueuil

A5-217 : Sherbrooke

poste 61762

andre.lacroix@usherbrooke.ca**OBJECTIF GÉNÉRAL**

Ce séminaire annuel (6 cr.) concrétise l'entrée dans le Doctorat en philosophie pratique. L'activité est l'occasion pour les participant.e.s de clarifier leur compréhension de la philosophie pratique, alors qu'une pluralité de conceptions de la philosophie pratique existe depuis les débuts de la discipline et subsiste encore de nos jours. Outre cette appropriation du concept de philosophie pratique, le séminaire se veut aussi un espace de réflexion et de discussion pour les étudiant.e.s qui ont ici l'occasion de formuler les bases de leur investigation doctorale.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Nous aurons, dans ce séminaire, à la fois une démarche de reconstruction historique et une attention particulière aux conditions actuelles de la discipline philosophique. Ainsi, la première partie du séminaire sera davantage axée sur les bases historiques de la distinction traditionnelle entre philosophie fondamentale ou théorique et philosophie pratique ou appliquée. Pour le dire schématiquement, on a historiquement eu tendance à considérer la logique et la métaphysique d'un côté, et l'éthique et la philosophie politique de l'autre. Bien qu'on puisse encore considérer les choses selon cette division habituelle des tâches, nous verrons qu'une philosophie, même d'allure théorique, peut aussi avoir une portée pratique, comme on le voit notamment dans les éthiques antiques de l'art de vivre, la phénoménologie contemporaine dans sa visée de compréhension, l'attention à la vie ordinaire chez le second Wittgenstein, le pragmatisme, l'épistémologie naturalisée ou la théorie de l'argumentation. L'inverse est également vrai : toute éthique, esthétique ou philosophie politique suppose une ou des théorisations.

La seconde partie du séminaire, à l'hiver, suivra deux axes. Nous serons d'abord très attentifs aux différents renouvellements de la philosophie à notre époque. C'est sur la base des recherches des étudiant.e.s, des

professeur.e.s et des invité.e.s que nous aurons l'occasion de découvrir la portée critique, créative et heuristique de certains chantiers de la philosophie pratique. Ainsi, nous explorerons certaines entreprises philosophiques qui paraissent d'emblée pratiques, comme les approches en philosophie de l'action et en philosophie politique, les éthiques appliquées et les nouvelles pratiques philosophiques, comme la philosophie pour enfants et le counseling philosophique pour ne nommer que celles-là. Par ailleurs, dans cette seconde partie de cours, l'accompagnement des étudiant.e.s dans la formulation de leur projet de recherche et sa documentation constituera une portion importante du travail.

CONTENU

Beaucoup de lectures seront exigées de la part des étudiant.e.s. Ces lectures seront bien sûr prises en compte dans l'évaluation et permettront de construire une perspective sur des bases historiques et conceptuelles solides. On parie ici sur le travail personnel, sur l'échange avec les collègues et les professeur.e.s plus que sur les exposés magistraux de ces derniers.

La session d'automne nous conduira jusqu'aux abords du 21^e siècle. La session d'hiver prendra le relai avec les tendances actuelles et sera l'occasion, pour les étudiant.e.s, de préciser leur domaine de recherche, de peaufiner leur problématique, leur questionnement de recherche ainsi que leur démarche méthodologique pour en venir à une version préliminaire du projet de thèse. Sans se substituer au travail d'accompagnement que prodigue le/la directeur.trice de thèse, ni à l'activité pédagogique spécifiquement réservée à cette fin, la formalisation et la présentation du projet de thèse dans le présent cours sera l'occasion pour l'étudiant.e de comprendre les exigences méthodologiques d'un tel travail.

Les textes étudiés et discutés dans les séminaires seront mis en ligne sur le site Moodle du cours. Les étudiants pourront ainsi les télécharger à leur guise, au moment qui leur convient.

CALENDRIER

AUTOMNE 2020			
Séance	Date	Thématique du cours	Professeur.e.s responsable.s
1	10 sept.	Introduction et portraits intellectuels des étudiant.e.s	Allison Marchildon et André Lacroix
2	17 sept.	Qu'est-ce que la pratique? Réflexion autour de la conception de la philosophie pratique des professeur.e.s	Allison Marchildon et André Lacroix
3	24 sept.	Méthodologie : la problématique et la question de recherche	Allison Marchildon
4	1 ^{er} oct.	Présentation des projets de recherche des étudiants	Allison et André

5	8 oct	La notion de pratique chez les Grecs	Benoît Castelnérac (invité)
6	15 oct.	Kant : « est pratique ce qui est possible par liberté »	André Duhamel (invité)
	22 oct.	Semaine de relâche	
7	29 oct.	La praxis chez Marx et les fondateurs de la sociologie (Weber, Durkheim)	Allison Marchildon
8	5 nov.	La pratique chez Dewey et les fondateurs du pragmatisme	Allison Marchildon
	12 nov.	Phénoménologie et pratique	Marie-Hélène Desmeules (invitée)
10	19 nov.	Wittgenstein : primat de la pratique, formes de vie et jeux de langage	André Lacroix
11	26 nov.	Renouveau de la philosophie pratique : l'école de Francfort	André Lacroix
12	3 déc.	Renouveau en philosophie politique : Rawls et les critiques féministes	André Lacroix et Allison Marchildon
13	10 déc.	Présentation des travaux des étudiant.e.s 1	Allison Marchildon et André Lacroix
14	17 déc.	Présentation des travaux des étudiant.e.s 2	Allison Marchildon et André Lacroix
HIVER 2021			
Séance	Date	Thématique du cours	Professeur.e.s responsable.s
15	7 jan.	Philosophie naturalisée	Yves Bouchard (invité)
16	14 jan.	Le développement des éthiques appliquées	André Lacroix et Allison Marchildon
17 ^e	21 jan.	L'apport des méthodes en sciences humaines	Claude Gélinas (invité)
18 ^e	28 jan.	La philosophie de terrain	Allison Marchildon
19 ^e	4 fév.	L'épistémologie pratique : les intellectuels et les experts	François Claveau (invité)
20 ^e	11 fév.	Bilan des textes et typologie émergente	André Lacroix et Allison Marchildon

21 ^e	18 fév.	Le counseling philosophique	André Lacroix
22 ^e	25 fév.	Éthique et droit : le rôle des juges en Côte d'Ivoire	Sylvain Bi Zaouli (invité)
	4 mars	Semaine de relâche	
23 ^e	11 mars	<i>Thème à préciser</i>	Alain Létourneau (invité)
24 ^e	18 mars	L'intellectuelle philosophe dans la cité	Véronique Grenier (invitée)
25 ^e	25 mars	La philosophie comme outil d'enquête pour identifier, comprendre et tenir compte des enjeux éthiques de l'intelligence artificielle	Allison Marchildon
26 ^e	1 ^{er} avril	La philosophie pour enfants	Nathalie Fletcher (invitée)
27 ^e	8 avril	Présentations étudiantes (Projet provisoire annonçant leur recherche)	Allison Marchildon et André Lacroix
28 ^e	15 avril	Bilan du séminaire et des acquis	Allison Marchildon I et André Lacroix

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Un ensemble de textes pertinents numérisés (surtout en français) se trouvera sur le site Moodle du séminaire pour chacune des séances. Ils sont adaptés à chaque séance et devront être lus au préalable. Ils serviront aussi de matériau pour les comptes rendus demandés.

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

Travaux exigés

L'évaluation proposée est un cumul pour les séminaires PHI 951 et PHI 952. Il faut donc considérer ces travaux comme des travaux exigés pour l'équivalent de deux séminaires (6 crédits) et répartis sur la totalité de l'année académique 2020 – 2021.

- | | | |
|--|----------|------|
| - Participation | | 5 % |
| - 2 prises en charge de séance (une par session) | 2 X 5 % | 10 % |
| - 2 résumés critiques d'un texte (un par session) | 2 X 5 % | 10 % |
| - 2 textes argumentatifs liant deux auteurs (un par session) | 2 X 10 % | 20 % |
| - Projet doctoral | | |
| - 1 ^{re} version (automne 2020) | | 10 % |
| - 2 ^e version (hiver 2021) | | 15 % |
| - Plan de la synthèse finale (hiver 2021) | | 10 % |
| - Synthèse critique sur la philosophie pratique (hiver 2021) | | 20 % |

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation de chacun des travaux seront précisés en classe et sur moodle en temps opportun.

En raison du contexte actuel de pandémie, toutes les évaluations pourront être faites à distance pour celles et ceux qui ne peuvent participer au cours en présentiel, ou encore dans l'éventualité où un reconfinement était décrété par les autorités de santé publique.

Dates de remise des travaux

Les dates exactes de remise de chacun des travaux seront précisées en classe et sur moodle.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

BIBLIOGRAPHIE

- AUBENQUE, Pierre, « Philosophie pratique et herméneutique. Réflexions sur le néo-aristotélisme allemand contemporain », dans A Tosel (dir.), *Formes de rationalité et phronétique moderne*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1995, p. 15-32.
- BIENENSTOCK, Myriam et M. CRAMPE-CASNABET (dir.), *Dans quelle mesure la philosophie est pratique ? Fichte, Hegel*, Lyon, ENS Éditions, 2000.
- BIENENSTOCK, Myriam, « Quelle réhabilitation pour la philosophie pratique ? », dans M. Bienenstock et A. Tosel (dir.), *La raison pratique au XX^e siècle. Trajets et figures*, Harmattan, 2004, p. 17-42.
- BLOOR, David, « Wittgenstein and the Priority of Practice », dans T. Schatzki et al. (éd.), *The Practice Turn in Contemporary Theory*, Londres, Routledge, 2001, p. 95-106.
- BUBNER, Rüdiger, « Aristote et la philosophie pratique de nos jours », dans B. Cassin (dir.), *Nos Grecs et leurs modernes*, Paris, Seuil, 1992, p. 402-414.
- CHAUVIRÉ, Christiane, *Wittgenstein en héritage. Philosophie de l'esprit, épistémologie, pragmatisme*, Éditions Kimé, 2010.
- CLUSSET, Yves, « Sommes-nous encore intéressés à l'émancipation ? », *Archives de philosophie*, 66 n° 4 (2003), p. 585-602.
- COMETTI, Jean-Pierre, « Qu'est-ce qu'une règle », *Éducation & didactique*, 2 n° 2 (2008).
- CROSS, B., « Public Reason & the Exclusion of Oppressed Groups », *Dialogue*, 56 (2017), p. 241-265.
- DARDOT, Pierre, « De la praxis aux pratiques », dans C. Laval et al. (dir.), *Marx & Foucault. Lectures, usages, confrontations*, Paris, La Découverte, 2015, p. 184-198.
- HABER, Stéphane, « Renouveau de la philosophie sociale ? », *Esprit*, n° 3 (mars/avril 2012), p. 131-149.
- HONNETH, Axel, *Critique du pouvoir. Michel Foucault et l'École de Francfort, élaborations d'une théorie critique de la société* [1986], trad. M. Daurey et O. Voirol, Paris, La Découverte, 2016.
- HONNETH, A., *La lutte pour la reconnaissance* [1992], trad. Pierre Rusch, Paris, Éd. Du Cerf, 2000.
- HONNETH, A., *Un monde de déchirements. Théorie critique, psychanalyse, sociologie*, trad. Pierre Rusch et O. Voirol, Paris, La Découverte, 2013.
- HONNETH, A., *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, trad. A. Dupeyrix, Paris, Éditions La Découverte, 2008.

- HONNETH, A., « Travail et agir instrumental. À propos des problèmes catégoriels d'une théorie critique HORKHEIMER, Max, « Théorie traditionnelle et théorie critique » [1934], dans *Théorie traditionnelle et théorie critique*, trad. C. Maillard et S. Muller, Gallimard, 1996, p. 15-92.
- HORKHEIMER, M., *Théorie critique*, traduction et présentation de L. Ferry et A. Renaut, Payot, 1978.
- JAROSZEWSKI, Tadeusz, « Définition et signification du concept de "pratique" dans la philosophie de Karl Marx », *Recherches internationales*, n° 75 (1973), p. 3-29.
- JOHANNESSEN, Kjell, « The Concept of Practice in Wittgenstein's Later Philosophy », *Inquiry*, 31 (1988), p. 357-369.
- KANT, I., *Critique de la raison pratique*, traduit par L. Ferry et H. Wismann, Paris, Gallimard, 1985.
- KANT, I., *Métaphysique de mœurs I. Fondation de la métaphysique des mœurs ; Introduction à la Métaphysique des mœurs* [1797], traduction Alain Renaut, Paris, Flammarion, 1994.
- KANT, I., *Sur l'expression courante : il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique cela ne vaut rien*, suivi de *Sur un prétendu droit de mentir par humanité*, traduction par Louis Guillermit, Paris, J. Vrin, 1992.
- KANT, I., *Anthropologie du point de vue pragmatique*, traduit par M. Foucault, Vrin, 2008 [1964].
- KANT, I., *Critique de la faculté de juger* [1790], traduction Alain Renaut, Paris, Aubier, 1995.
- LACROIX, A. (dir.), *Redéployer la raison pratique. Pour une éthique pragmatique*, Liber, 2011.
- LACROIX, A. (dir.), *Quand la philosophie doit s'appliquer*, Paris, Hermann, 2014. LAUGIER, Sandra (dir.), *Wittgenstein et les jeux de langage*, Presses universitaires de France, 2001. WITTGENSTEIN, Ludwig, *Leçons et conversations*, suivi de *Conférence sur l'éthique*, traduction de Jacques Fauve, Paris, Gallimard, 1971 (Les Essais CLX).
- MANICKI, Anthony, « Pratique, lutte et tactique : l'élargissement du concept de pratique de Kant à Marx », *Tracés*, n° 7 (2004), p. 77-89.
- MARCUZZI, M. (dir.), *Fichte. La philosophie pratique*, Publications de l'Université de Provence, 2008. RODRIGO, Pierre, *Aristote, une philosophie pratique. Praxis, politique et bonheur*, Vrin, 2006.
- MARX, Karl, *Critique du droit politique hégélien* [1843], trad. E. Bottigelli, Éditions sociales, 1975.
- MARX, K., *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, traduit par F. Fischbach, Vrin, 2007.
- MARX, K. et F. ENGELS, *L'idéologie allemande* [1846], trad. E. Bottigelli, Éditions sociales, 1976.
- PHILONENKO, Alexis, *Théorie et praxis dans la pensée morale et politique de Kant et de Fichte en 1793*, Paris, Vrin, 1968.
- RAWLS, John, *Théorie de la justice* [1971], trad. Catherine Audard, Paris, Seuil, 1986.
- RAWLS, J., « Le constructivisme kantien dans la théorie morale » [1980], dans *Justice et démocratie*, trad. C. Audard et al., Paris, Seuil, 2000.
- RAWLS, J., « L'idée d'un consensus par recoupement » [1987], dans *Justice et démocratie*, trad. C. Audard et al., Paris, Seuil, 2000.
- RAWLS, J., « La priorité du juste et les conceptions du Bien » [1988], dans *Justice et démocratie*, trad. C. Audard et al., Paris, Seuil, 2000.
- RAWLS, J., *Libéralisme politique* [1993], trad. C. Audard, Paris, PUF, 1995.
- WITTGENSTEIN, Ludwig, *Grammaire philosophique*, Gallimard, 2001 (Folio Essais).

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, 10% de la note de chaque travail est allouée à la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/> .

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/> .

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;

[...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources

SYSTÈME DE NOTATION

Lettre	Note chiffrée	Pointage	Niveau
<i>A+</i>	92 %	4,3	Excellent
<i>A</i>	87 %	4,0	
<i>A-</i>	84 %	3,7	
<i>B+</i>	81 %	3,3	Très bien
<i>B</i>	78 %	3,0	
<i>B-</i>	75 %	2,7	
<i>C+</i>	72 %	2,3	Bien
<i>C</i>	69 %	2,0	
<i>C-</i>	66 %	1,7	
<i>D</i>	63 %	1,3	Passable
<i>D-</i>	60 %	1,0	
<i>E</i>	59 à 0 %	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.

Guide de présentation du travail écrit :

[USherbrooke.ca/flsh/guide-travail-ecrit](https://usherbrooke.ca/flsh/guide-travail-ecrit)

LibGuide en philosophie :

<https://libguides.biblio.usherbrooke.ca/phil>